



Tabagisme passif dans mon immeuble

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 14 avril 2010

j'habite dans un immeuble (à Fes MAROC) et je suis victime du tabagisme passif comme le reste des habitants causé par local fermé situé au RDC et aménagé comme crèmerie (on y fume tout en plus des pratiques très soupçonnées). Alors que faire et à qui s'adresser pour se protéger .Merci.

Réponse :

DNF ne maîtrise pas la législation propre au Maroc. Nous vous conseillons néanmoins de vous rapprocher de l'Association Marocaine de Lutte Contre le Cancer qui pourrait éventuellement vous apporter plus d'informations.